

**République Française - Département du Nord  
Arrondissement d'Avesnes**

**Syndicat d'Electricité de l'Arrondissement d'Avesnes  
Siège Social : Mairie d'Avesnes sur Helpe - Place du Général Leclerc  
59363 AVESNES SUR HELPE**

**Extrait du registre des délibérations du Conseil Syndical du : lundi 7 octobre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 7 octobre 2024 à 18h00, le Conseil Syndical s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Philippe BODIN, après convocation légale de ses membres en date du 30 septembre 2024.

Nombre de délégués en exercice le jour de la séance : 54

Etaient présents : 36

Etaient absents : 7

Etaient excusés : 1

Procurations : 10

Le quorum étant atteint, la séance peut débuter, et le Comité délibérer.  
Monsieur Blomme est désigné Secrétaire de Séance.

**Délibération n° 28-2024**

**OBJET : ATTRIBUTION DU FONDS D'UN CONCOURS AUX COMMUNES DE MOINS DE 2 000 HABITANTS**

Le Président rappelle le vote du règlement du Fond de Concours en date du 9 juin 2021 qui vise à attribuer 25 % du produit de la TCCFE aux communes de – de 2 000 habitants qui présentent un dossier relatif à la Transition Energétique.

Il rappelle aussi la modification du règlement du fonds de concours et sa reconduction d'attribution pour un an, en y ajoutant un droit de report des fonds non utilisés pour les communes.

Pour rappel, le règlement stipule un Fond de Concours pour des travaux HT d'un montant minimum de 5 000 €, un montant total de subvention ne faisant pas plus de 80% et un reste à charge pour la commune d'au moins 20%.

Il y a donc un reliquat que Monsieur le Président souhaite résorber sans « pénaliser » les communes qui ont fait des demandes. Il a été proposé au Comité du 4 avril 2024, la reprise du système des Fonds de Concours sur dossier jusqu'au 31 décembre 2024.

A ce jour, 7 dossiers ont été instruits.

Communes	TICFE – Solde du fonds de concours éligibles	Fonds attribués	Montant HT des travaux	Descriptif des travaux
Hestrud	3 343.34	2 591.12	5 182.24	Rplt des luminaires de la Mairie et Douane
Preux au Bois	6 204.29	2 988.83	5 977.66	Menuiseries de la Salle des Fêtes

Englefontaine	860.89	860.89	83 787.21	Rénovation énergétique de 2 bâtiments communaux
St Hilaire	8 806.30	8 806.30	40 990.00	Installation d'1 générateur photovoltaïque
Monceau St Waast	5 571.11	5 571.11	11 903.77	Fourniture et pose de huisseries isolantes et travaux de toiture à la Salle des Fêtes
Taisnières sur Hon	4 474.28	4 474.28	10 203.41	Changement de la chaudière de la mairie et Extension du chauffage à la Salle de Musique
Saint Aubin	2 181.07	2 181.07	7 475.13	Travaux d'économies d'énergies mairie et Salle Polyvalente

Le Fonds de Concours sera versé dès production par chaque commune des pièces demandées au règlement du fonds. Il pourra être réajusté en fonction des dépenses réellement exécutées.

Il est proposé au Comté Syndical de délibérer favorablement sur l'octroi du Fonds de Concours à ces communes.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité,

### **AUTORISE**

Le Président à verser le Fonds de Concours aux communes citées ci-dessus, et selon les modalités décrites ci-avant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Le Président,

Philippe BODIN

Publié sur le site INTERNET le.....

Transmis à la Sous-Préfecture le.....

Reçu le .....

Identifiant de Télétransmission

